



John Lawless

Associé

T : 403.298.3035 / C : lawlessj@bennettjones.com

Calgary

FORMATION

Université de Calgary, B.Comm
(finances), 2007 (médaillé d'argent)

Osgoode Hall Law School, JD, 2010

ADMISSIONS AU BARREAU

Alberta, 2011

John Lawless pratique le droit des sociétés et le droit des valeurs mobilières, en mettant l'accent sur les fusions et acquisitions, le capital-investissement et le financement des entreprises.

John possède une expertise considérable dans les fusions et acquisitions publiques et privées, ayant agi dans le cadre d'acquisitions d'actions et d'actifs, de plans d'arrangement, d'offres publiques d'achat et de réorganisations d'entreprises complexes. John représente également des émetteurs et des preneurs fermes dans le cadre de financements par capitaux propres et par emprunt, y compris des placements de prospectus préalables et simplifiés et des placements privés.

En plus du travail transactionnel, John conseille régulièrement des clients sur des questions de gouvernance d'entreprise, des questions ESG et des obligations d'information continue. Les clients de John comprennent des fonds de capital-investissement américains ayant des investissements au Canada, des sociétés privées canadiennes et des sociétés inscrites à la Bourse de Toronto.

John adopte une approche pratique et axée sur le client en matière de conseils juridiques. Cette approche s'appuie sur des détachements auprès de deux sociétés différentes inscrites à la Bourse de Toronto. Au cours du premier détachement, John relevait directement du chef de la direction et a aidé à une transaction qui a finalement abouti à une vente à un acheteur stratégique. Au cours de son deuxième mandat, John a aidé l'avocat général adjoint en matière de gouvernance d'entreprise et d'information continue.

En dehors du travail, John enseigne un cours sur les fusions et acquisitions à la faculté de droit de l'Université de Calgary en tant qu'instructeur à temps partiel.